



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

Résolution du Comité National Fédéral - FÉDÉCHIMIE FO Le Mans (72), les 9 & 10 avril 2014

Réuni les 9 et 10 avril 2014 au Mans, le Comité National Fédéral reprend et défend l'ensemble des revendications des résolutions du XIX^{ème} Congrès de la FÉDÉCHIMIE FO de Ronce-les-Bains de juin 2012.

Le Comité National Fédéral réaffirme son opposition au Traité de Stabilité, de Coordination et de Gouvernance (TSCG) et au Mécanisme Européen de Stabilité (MES), à la base des politiques suivies par le gouvernement, qui portent atteintes aux droits des travailleurs, à la liberté de négociation, et aux principes républicains.

Dans ce cadre, le Comité National Fédéral s'inquiète de la négociation d'un traité transatlantique de libre échange qui aggraverait encore la déréglementation pour le seul intérêt du capital et de la finance.

Rejeter le « pacte de responsabilité »

Le Comité National Fédéral se félicite des actions de la Confédération FO contre toute politique d'austérité ou de rigueur, de droite, de gauche ou syndicale : meeting du 29 janvier 2014 à Paris, journée de grèves et de manifestations du 18 mars. Le Comité National Fédéral l'affirme avec la Confédération FO : l'austérité est suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement.

C'est pourquoi le Comité National Fédéral condamne toutes les réductions des dépenses publiques et sociales dictées par l'austérité, et l'accroissement des exonérations de cotisations.

Dire NON au « pacte de responsabilité » comme au « pacte de solidarité », c'est dire OUI au progrès social, aux salaires, à l'emploi, aux services publics et à la sécurité sociale, OUI au syndicalisme libre et indépendant basé sur la Charte d'Amiens.

Défendre la Protection sociale :

Le Comité National Fédéral rappelle :

- son attachement à la Sécurité sociale qui est la propriété des travailleurs parce que fondée sur la cotisation sociale et le salaire différé, garanties pour son avenir, y compris pour la branche Famille menacée de destruction.

- son opposition à lier le financement de la Protection sociale à la notion de compétitivité des entreprises, et aux transferts de cotisations patronales sur des prélèvements salariaux, que ceux-ci relèvent de la cotisation ou de l'impôt.

Il considère que les exonérations de cotisations sociales existantes, plus de 30 Mds d'euros par an, n'ont pas lieu d'être. Il refuse d'autres exonérations et revendique leur disparition.

Le Comité National Fédéral s'oppose à une « baisse des cotisations payées par les salariés » soi-disant pour « le pouvoir d'achat » dans le cadre du pacte de solidarité annoncé par le Président de la république.

Défendre la République et les services publics :

Le Comité National Fédéral réaffirme son attachement à la République une et indivisible. Il rappelle l'opposition de FO à l'acte 3 de la loi sur la décentralisation. Celle-ci se ferait à la carte, de façon différente selon les régions et les métropoles, et conduirait à une dispersion de l'action publique en plus d'une disparition des communes et des départements.



FEDECHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

Le Comité National Fédéral exige de l'État les moyens indispensables aux missions publiques et les recrutements statutaires nécessaires à leurs mises en œuvre.

Il dénonce la destruction du service public de la Formation Professionnelle actée dans la nouvelle loi sur la Formation Professionnelle.

Le Comité National Fédéral réaffirme son attachement à la juridiction prud'homale et à sa spécificité, ainsi que le maintien de son fonctionnement actuel et de l'élection des conseillers prud'homaux. Il se félicite de l'abrogation du « forfait justice » de 35 euros.

Pour une autre politique économique, pour l'emploi et les salaires :

Les politiques économiques mises en œuvre ces dernières années dans le cadre des traités européens sont un échec. Cela rend indispensable une autre politique où la relance de la consommation et de l'investissement provoqueraient de la croissance et donc la création d'emplois.

Le Comité National Fédéral réaffirme que le CDI à temps complet doit rester le contrat de travail de référence et condamne toute forme de remise en cause du SMIC et des grilles conventionnelles.

L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et pensions est la revendication majeure immédiate pour tous les travailleurs. Aussi, le Comité National Fédéral revendique :

- des salaires mini de grille non inférieurs à un SMIC porté à 1.780 € bruts/mois,
- une augmentation générale des salaires et des allocations, des pensions et retraites ainsi que des minima sociaux.

Le Comité National Fédéral exige des conditions et un contrôle stricts sur les fonds et les aides financières et fiscales aux entreprises afin d'empêcher les délocalisations, les externalisations, de stopper les pressions concurrentielles à la baisse en matière fiscale, salariale et sociale. Il considère que l'État peut s'autoriser la prise de majorité de capital, y compris intégrale, par une nationalisation temporaire ou définitive quand la situation l'exige, pour sauver l'emploi.

Le Comité National Fédéral dénonce la loi du 14 juin 2013 qui transpose l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 que FO n'a pas signé ; cette loi, qui se traduit par plus de flexibilité immédiate pour tous les salariés ainsi que par la remise en cause de leurs droits et acquis, doit être abrogée.

Face à la montée insupportable du chômage, qui touche notamment de plus en plus de travailleurs approchant de la retraite, et avec un nombre de chômeurs de longue durée qui s'accroît, le Comité National Fédéral soutient la revendication confédérale pour le rétablissement définitif et complet de l'AER¹. Il revendique l'instauration ou le maintien de dispositifs publics et/ou conventionnels de cessation anticipée d'activité, y compris liés à la pénibilité, avec l'embauche de jeunes.

Le Comité National Fédéral exige l'abrogation des lois de contre-réforme des retraites.

Il s'oppose à toute retenue à la source de l'impôt sur le revenu, qui notamment ferait des entreprises des auxiliaires du fisc, et à la fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG.

Le Comité National Fédéral réaffirme son attachement au repos dominical et au respect de la vie privé et familiale des salariés et appelle les structures FO et les salariés à poursuivre la lutte contre la généralisation du travail le dimanche et du travail de nuit.

Le Comité National Fédéral exige le respect de l'égalité professionnelle, notamment hommes/femmes. Il dénonce toute forme de discrimination syndicale.

¹AER : Allocation Equivalent Retraite



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

Pour l'indépendance et la liberté

Le Comité National Fédéral est profondément attaché à la liberté et à l'indépendance syndicale qui sont à la base de la revendication, de l'action, et de la négociation.

Il revendique l'abrogation de la loi liberticide dite de représentativité du 20 août 2008. La liberté syndicale et la liberté de négociation sont les piliers de l'édifice républicain en matière sociale. Ces libertés sont indispensables pour contrebalancer la liberté d'entreprendre, et pour défendre les intérêts des travailleurs par les Conventions Collectives Nationales.

Le Comité National Fédéral revendique la fin des accords dérogatoires et le retour de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Il dénonce et s'oppose au volet « démocratie sociale » de la loi du 5 mars 2014 qui poursuit la logique de la loi d'août 2008.

Le Comité National Fédéral considère que la représentativité de FO est d'abord fondée sur l'adhésion individuelle de milliers de travailleurs, et donc augmentera avec le développement de la FÉDÉCHIMIE.

C'est pourquoi il engage les syndicats de la Fédération à s'inscrire pleinement dans son plan de développement et appelle les travailleurs salariés, actifs, retraités et chômeurs, à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant que perpétue et représente la FÉDÉCHIMIE FO.

Il appelle ses syndicats à se mobiliser et à défendre partout les revendications, et à voter et faire voter pour les listes FO à l'occasion de chaque élection professionnelles dans les entreprises.

Dans la continuité du meeting confédéral du 29 janvier et de la mobilisation interprofessionnelle du 18 mars 2014 contre l'austérité et contre le « pacte de responsabilité », et afin de faire aboutir nos positions et revendications, et s'opposer à ces « pactes », le Comité National Fédéral mandate le bureau fédéral pour soutenir et relayer toutes les initiatives nécessaires qui seraient proposées par notre confédération FO, y compris la grève interprofessionnelle.

Le Mans, le 10 avril 2014
Adoptée à l'unanimité